



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

NOTE AUX REDACTIONS
Réforme des pensions alimentaires

Paris, le 21 février 2021

Réforme des pensions alimentaires : Éric DUPOND-MORETTI et Olivier VÉRAN se rendront à la Caisse d'allocations familiales de Lyon

lundi 22 février 2021

Sur le million de pensions alimentaires normalement versées en France, 300 000 à 400 000 d'entre elles le sont mal ou parfois pas du tout. La pension alimentaire constitue donc pour de nombreuses familles un sujet de précarité financière voire parfois de conflit.

Depuis le 1^{er} janvier, le nouveau service public des pensions alimentaires permet à tous les conjoints séparés d'assurer le bon versement de la pension alimentaire par l'intermédiaire des CAF, en leur autorisant de prélever directement le montant de la pension due sur les ressources de l'ex-conjoint. Ce nouveau service est désormais proposé à tous les parents au moment de leur séparation, qu'elle se fasse devant le juge ou par le biais d'un acte notarié. La mise en place de ce service a fait l'objet d'un travail étroit entre les services du ministère de la justice, du ministère des Solidarités et de la Santé ainsi que de la caisse des allocations familiales.

A Lyon, M. Éric Dupond-Moretti, garde des Sceaux, ministre de la Justice et M. Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé, iront à la rencontre des équipes mobilisées

Programme prévisionnel

- 9h40 Arrivée d'Éric DUPOND-MORETTI, garde des Sceaux, ministre de la Justice et d'Olivier VÉRAN, ministre des Solidarités et de la Santé, à la Caisse d'allocations familiales de Lyon
73 Boulevard Marius Vivier Merle, 69003 Lyon
Toute presse accréditée
- 9h45 Table-ronde sur la coopération entre le ministère de la Justice et la Caisse d'allocations familiales
- Accompagnement familial post-séparation pour que les familles passant par la voie judiciaire puissent bénéficier du service public des pensions alimentaires ;
 - Outils mis en place de médiation et de pacification des relations au sein du couple
- Pool TV, radio, rédacteur et Photo.*
- 10h15 Echanges avec quatre familles monoparentales qui bénéficient du service public des pensions alimentaires
Tour image + Pool rédacteurs

Présentation du service public des pensions alimentaires, démonstration du traitement d'une demande et échanges avec les équipes

Pool TV, radio, rédacteur et Photo.

10h55

micro tendu

Toute presse accréditée

Compte tenu de la situation sanitaire, les séquences de visites sont poolées

Les pools sont constitués de :

- Pool TV : AFP TV
- Pool rédacteur : AFP / Le Progrès
- Pool radio : Radio France
- Pool Photo : AFP Photo / Le Progrès

En raison du nombre de places limité dû à la crise sanitaire, veuillez-vous accréditer auprès du service de presse de la préfecture du Rhône

pref-communication@rhone.gouv.fr

Contacts presse

Cabinet d'Éric DUPOND-MORETTI

01 44 77 63 15 secretariat-presse.cab@justice.gouv.fr

Cabinet d'Olivier VÉРАН

01 40 56 60 60 sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr